

DATE : 15/10/2021

REFERENCE : DGS-URGENT N°2021\_109

TITRE : **OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS LES 18 ET 19 OCTOBRE**

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commandes en flacons de vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech les 18 et 19 octobre prochains.

Ce document s'articule en quatre parties :

- I) OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE AUX MSP ET CDS
- II) MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE LES 18 ET 19 OCTOBRE
- III) PRÉCISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- IV) POINT D'ATTENTION SUR LA PEREMPTION DES DOSES DE VACCIN

### I. OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE AUX MSP ET CDS

Les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) ainsi que les centres de santé (CDS) pourront commander des flacons de vaccins **Moderna et Pfizer à partir de la semaine du 25 octobre** sur le portail de télé-déclaration.

Les modalités de commandes et de livraisons seront précisées dans un prochain DGS-Urgent.

## II. MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES LES 18 ET 19 OCTOBRE

Le [portail de télé-déclaration](#) sera ouvert **du lundi 18 octobre à 8h au mardi 19 octobre à 23h** pour la commande en vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech des pharmaciens, médecins, IDE, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, laboratoires de biologie médicale (LBM) et services de santé universitaire (SSU). Ils pourront commander autant de flacons de vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech qu'ils le souhaiteront, en responsabilité et en veillant bien à ne pas constituer de stocks non utilisés.

Les professionnels de santé sont invités à tenir compte de la suspension temporaire du vaccin Moderna dans le cadre de la campagne de rappels afin d'adapter au mieux leurs commandes.

Les EHPAD, USLD et résidences autonomes seront également autorisés à commander, dans le cadre de leur campagne de rappels, autant de flacons de vaccins Pfizer-BioNTech qu'ils le souhaiteront, dans la limite du nombre de leurs résidents et en veillant à ne pas constituer de stocks non utilisés.

Les médecins, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021\\_19](#). Les infirmiers, les LBM et les SSU sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Nous vous invitons à commander le nombre nécessaire de flacons et à les injecter rapidement, afin d'éviter au maximum de constituer un stock inutilisé.

**Dates de livraison en officine** : l'ensemble des flacons de vaccin Pfizer et Moderna commandés la semaine du 18 octobre arriveront dans les officines **entre le vendredi 29 octobre et le mardi 2 novembre**. Les rendez-vous de vaccination peuvent être positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison.

## III. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

Les flacons de vaccins Pfizer et Moderna commandés les 11 et 12 octobre seront livrés en totalité en officine **entre le vendredi 22 et le mardi 26 octobre**.

**Confirmation de livraison** : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison de vaccin Moderna et Pfizer sera envoyé le **vendredi 15 octobre** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes (volumes qui leur sont destinés).

### Vaccins commandés les 27 et 28 septembre

Suite à une excursion de température, il y a eu un retard de livraison pour certaines officines qui avaient commandé entre le **27 et le 28 septembre**. Ces officines, qui devaient être initialement livrées entre le 8 et le 12 octobre, seront livrées **au plus tard le 15 octobre**. Un mail d'information a été envoyé à toutes les officines concernées le 11 octobre.

## IV. POINT D'ATTENTION SUR LA PEREMPTION DES DOSES DE VACCIN

Quel que soit le vaccin, nous vous recommandons de bien consulter les étiquettes de péremption et **les dates limites d'administration** sur le flacon avant toute injection.

Nous vous rappelons que les vaccins Pfizer-BioNTech livrés en pharmacie se conservent au maximum un mois à 2-8°C. Nous vous invitons à la plus grande vigilance sur les dates de péremption des flacons qui vous sont

livrés, car ces dernières peuvent être très courtes. Nous vous conseillons donc d'en commander le nombre nécessaire et de les injecter rapidement, afin d'**éviter de constituer un stock inutilisé**.

**Si un flacon de vaccin (Pfizer ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé** en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et de transport de ce vaccin, **ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination**. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels ou établissements de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

Nous vous rappelons que les flacons périmés doivent être évacués suivant la filière d'élimination CYCLAMED, quel que soit le vaccin. Vous trouverez les modalités du circuit d'élimination des déchets issus de la vaccination covid-19 en ville dans l'[annexe 1 du DGS-Urgent n°2021\\_98](#).

\*\*\*

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

**Bernard CELLI**  
Responsable de la Task Force Vaccination

*Signé*

**Pr. Jérôme SALOMON**  
Directeur général de la Santé

*Signé*